

COMMUNE DE HAUSSONVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 14 NOVEMBRE 2023

Convocations faites le
08/11.2023
Délibérations affichées le
17/11/2023

N° Délib : 16/2023

OBJET : REGLEMENT AFFOUAGE ET TARIF

L'an deux mil vingt-trois, le 14 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Etaient présents : *CANILLAS Benjamin – CLERC Myriam – KREITER Pascal – NICOT Kévin – ROUYER Gilbert – SIMANSKI Yolande*

Etaient absents excusés : *GOGUET Audrey - GREGOIRE Hubert - SERGENT Nicolas JUNGER Mathieu (pouvoir donné à NICOT Kévin)*


Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, *Monsieur CANILLAS Benjamin*, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

L'ONF, qui gère une grande part du domaine forestier de la commune ne peut proposer des lots pour affouage avant 2025. Aussi, les lots d'affouage proposés se situent sur les parcelles du lieu-dit : les Folies

La commune a fait une information auprès des habitants pour connaître les foyers souhaitant bénéficier de l'affouage durant la campagne 2023/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le produit des coupes des 15 lots attribués.

- Désigne comme garants : NICOT Kévin, GREGOIRE Hubert, et ROUYER Gilbert,
- Arrête le règlement d'affouage qui fixe les conditions d'exploitation, règlement joint à la présente délibération,
- Fixe le volume maximum à 15 stères : ces portions sont attribuées par tirage au sort,
- Fixe le montant total de la taxe d'affouage à 9 € le stère.


Le Maire :
Christian BOUCAUD

